

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 25 janvier 2021**  
~~~~~

REMPLACEMENT AU SEIN
DU CONSEIL D'EXPLOITATION DES RÉGIES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 25 janvier 2021 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire (siège de la communauté de communes), sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 13 janvier 2021.

Étaient présents ou représentés

Mme Maria MENDES CHARLIER, M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Gilles HENRY, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Jean-Marc ISURE, M. David CABLAT, M. Nicolas ROUSSARD, M. José MARTINEZ, M. Daniel JAUDON, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Jean-Claude CROS, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN, M. Philippe LASSALVY - M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Agnès CONSTANT à M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Martine LABEUR à Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Bernard GOUZIN à Mme Florence QUINONERO, M. Pascal DELIEUZE à Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Jean-Luc DARMANIN à M. Jean-François SOTO.

Excusés

M. René GARRO.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI, Mme Marie-Françoise NACHEZ.

Quorum : 16	Présents : 40	Votants : 45	Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0
-------------	---------------	--------------	---

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, en particulier ses articles L. 2221-14 et R. 2221-2 à 8 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2019-1-1657 du 31 décembre 2019 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en particulier ses compétences « Eau » & « Assainissement » ;

VU, ensemble, les délibérations n° 1580 et n° 1581 en date du 18 décembre 2017 par lesquelles le Conseil communautaire a adopté les statuts des régies à seule autonomie financière pour la gestion des services publics de l'eau potable et de l'assainissement au 1er janvier 2018 ;

VU la délibération n°2317 du Conseil communautaire en date du 08 juillet 2020 relative à la désignation et des membres du Conseil d'exploitation des régies des services publics de l'eau et de l'assainissement.

CONSIDERANT que les membres du Conseil d'exploitation sont désignés par délibération du Conseil communautaire sur proposition du Président,

CONSIDERANT que le Conseil d'exploitation est composé de 28 représentants de la communauté de communes avec voix délibérative où chaque commune membre de la communauté doit disposer d'un conseiller communautaire,

CONSIDERANT que les membres du Conseil d'exploitation sont désignés pour une durée ne pouvant excéder la limite de durée du mandat communautaire mais peuvent, individuellement, être remplacés à tout moment par le Conseil communautaire,

VU la démission de Mme Pascale TOUDY de son mandat de conseillère municipale de la commune d'Arboras,

CONSIDERANT dès lors qu'il y a lieu de tirer les conséquences de cette démission et de procéder au remplacement de cette dernière au sein du Conseil d'exploitation, et ce sur proposition du Président comme le prévoient les statuts susvisés,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de désigner Mme Cécile LEMOINE en qualité de suppléante au sein du Conseil d'exploitation commun aux services publics de l'eau et de l'assainissement conformément à la proposition du Président ; le reste de la liste demeurant inchangé, et rappelée en annexe de la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution de ce dossier.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2490 le 26/01/2021
Publication le 26/01/2021
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 26/01/2021
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20210125-1620-DE-1-1
Le Président de la communauté de communes
Signé : Jean-François SOTO

Le Président de la communauté de communes

Jean-François SOTO

**Conseil d'exploitation des régies des services publics
de l'eau et de l'assainissement**

1	Philippe SALASC	Nicole MORERE
2	Marie-Françoise NACHEZ	Cécile LEMOINE
3	Pierre AMALOU	Bernard TREMOULET
4	Ronny PONCE	Anne FIORIOTTO
5	José MARTINEZ	Cécile LANGREE
6	Jean-Claude CROS	Roger PERRET
7	Jean-Marc ISURE	Jean-Manuel YORIS
8	Jean-François SOTO	Olivier SERVEL
9	Bernard GOUZIN	Jean-Louis RANDON
10	Christian VILOING	Pierre ANCIAN
11	Jean-Pierre PUGENS	Simon LAGORCE
12	Claude CARCELLER	Bernard JEREZ
13	Thibaut BARRAL	Eric MANDON
14	Béatrice FERNANDO	Christophe DELACROIX
15	Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC	Gilles BOULOUYS
16	Véronique NEIL	Francis RICARD
17	Xavier PEYRAUD	Christelle AVIAT
18	Martine BONNET	Benoît FULCRAND
19	Jean-Pierre GABAUDAN	Yannick VERNIERE
20	Grégory BRO	Guy MOUCHERAUD
21	Robert SIEGEL	Jean-Philippe MORESMAU
22	Daniel REQUIRAND	Bernard CAUMEIL
23	Pascal DELIEUZE	Jocelyne KUZNIAK
24	Jean-LUC DARMANIN	Monique GIBERT
25	Jean-Pierre BERTOLINI	Evelyne GELLY
26	Florence QUINONERO	Monique VIALLA
27	Daniel JAUDON	David GOMEZ
28	David CABLAT	Stéphan COSTE